

? Que faire si...

... je déménage ?

Les conteneurs restent attachés à l'adresse ; il ne faut pas les emporter. Si vous entrez ou quittez une habitation, vous devez remplir le formulaire (disponible sur www.intradel.be ou au service Population) afin qu'Intradel active ou débloque la puce du conteneur.

... je veux connaître ma production de déchets ?

Vous pouvez vérifier votre production de déchets rendez-vous sur www.intradel.be. Grâce à un code d'accès personnel, vous pourrez vous connecter à «Votre conteneur en ligne».

... mon conteneur n'a pas été totalement vidé lors de la collecte ?

Les déchets qui restent dans votre conteneur n'ont pas été pesés. En effet, deux pesées distinctes sont effectuées : une avant la vidange et une après. Par conséquent, le poids pris en considération est la différence entre ces deux pesées.

... je souhaite fermer mon conteneur à clé ?

Une serrure peut être installée uniquement sur le conteneur gris de 140 ou 240 litres à la demande (30€). Un formulaire est disponible sur le site internet ou au service Population.

... mon conteneur est cassé, a été vandalisé ou volé ?

Contactez Intradel qui prendra en charge les réparations nécessaires ou le remplacement du conteneur. En cas de vol, déposez tout d'abord plainte à la police. Sur base du PV, Intradel désactivera la puce électronique de votre conteneur et vous en fournira un nouveau.

... mon conteneur vert sent mauvais ?

J'emballer mes déchets alimentaires dans du papier journal, des sachets biodégradables, de pain. Je le nettoie régulièrement avec de l'eau chaude et du vinaigre ou du bicarbonate de soude. Je garde mon conteneur à l'ombre. En été, je le sors à chaque collecte (24 collectes gratuites si je dispose du service minimum = domicilié(e) au 1^{er} janvier de l'année).

€ Quand je paie...

... je veille à bien indiquer la communication structurée afin que mon paiement soit immédiatement identifié.



Nouveaux habitants

Si vous n'êtes pas inscrit à Chaudfontaine au 1^{er} janvier de l'exercice, vous payez la taxe de base de la commune que vous quittez et vous payez à Chaudfontaine ...

La location du conteneur gris :

- > 40 litres = 6,00 €
- > 140 litres = 8,00 €
- > 240 litres = 10,00 €

Les levées et kilos du conteneur gris :

- > 2,00 € par levée
- > 0,27 € par kilo
- > 0,70 € par kilo au-delà de 250 kilos

Les levées et kilos du conteneur vert :

- > 2,00 € par levée
- > 0,10 € par kilo

1 kilo dans votre conteneur gris = 0,27 €

(0,70 € au-delà de 250 kilos)

1 kilo dans votre conteneur vert = 0,10 €



Dernier conseil

Je veille à ce que mon conteneur gris soit complètement rempli afin de diminuer le nombre de vidanges.

2,00 €/vidange



UNE QUESTION ?

Contactez INTRADEL au
04/240.74.74

Editeur Responsable :
D. Bacquelaine, Bourgmestre
Ne pas jeter sur la voie publique



LES IMMONDICES À CHAUDFONTAINE

20
25

ce que vous devez savoir !

www.chaudfontaine.be



La commune vous envoie deux taxes immondices/an

... la taxe de base (105 €) qui comprend

- > l'accès au recyparc, au parc à déchets verts et aux bulles à verre
- > la collecte en porte-à-porte des papiers-cartons et des PMC
- > la mise à disposition des conteneurs vert et gris
- > la collecte en porte-à-porte de ces conteneurs
- > 3 levées et 50 kilos de déchets pour le conteneur gris
- > 24 levées et 70 kilos de déchets pour le conteneur vert
- > la collecte annuelle des sapins de Noël
- > l'accès aux services de la Ressourcerie
- > l'accès aux conteneurs collectifs enterrés pour les déchets résiduels pour les titulaires d'un badge

accompagnée de la taxe égouts et canalisations dont il existe trois taux de taxation :

- > 36,43 € si vous êtes canalisés
- > 72,85 € si vous êtes égouttés
- > 0 € si vous n'êtes ni canalisés, ni égouttés

... le solde de l'année précédente, aussi appelé la taxe variable, qui s'applique lorsque vous avez dépassé :

- > 3 levées du conteneur gris
- > 50 kilos de déchets pour le conteneur gris
- > 24 levées du conteneur vert
- > 70 kilos de déchets pour le conteneur vert

à raison de :

- > 2 € par levée pour le conteneur gris
- > 0,27 € par kilo supplémentaire (0,70 € au-delà de 250 kilos) pour le conteneur gris
- > 2 € par levée pour le conteneur vert
- > 0,10 € par kilo supplémentaire pour le conteneur vert

Des réductions sont possibles...

... si j'ai une famille nombreuse :

je remplis le formulaire sur le site internet de la commune ou complète le talon dans le magazine Vivre à Chaudfontaine (parution à la rentrée de septembre).

... si je suis victime d'incontinence :

je demande un certificat médical à mon médecin traitant et l'envoie à l'Echevinat des Finances, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.
> interdiction de mettre des langes pour adultes dans le conteneur vert

Nouveau : Les conteneurs collectifs

Dès le printemps 2025, vos déchets résiduels sont également collectés via des conteneurs collectifs situés :

- > **Chaudfontaine - Source** : au fond de la rue de la Poste côté droit, à la fin de la zone de parking
- > **Embourg** : avenue du Centenaire, à côté des bulles à verre enterrées près du parking situé en contre-bas de l'école Princesse de Liège
- > **Ninane** : square des P'tits Ouhes, à côté des bulles à verre enterrées
- > **Vaux-sous-Chèvremont** : avenue Marcel Thiry, en amont de la plaine de jeux
- > **Vaux-sous-Chèvremont** : rue de la Vesdre, près des escaliers en pierre, au début de la rue
- > **Mehagne** : rue des Coquelicots, à côté des bulles à verre enterrées près du Centre de délasserment
- > **Beaufays** : place de la Bouxhe (à venir plus tard dans le cadre de l'aménagement de la place)

Pour utiliser ces conteneurs, vous devez vous munir de votre badge d'accès que vous avez préalablement demandé auprès d'Intradel (04/240.74.74). En cas de déménagement, de perte ou de vol de votre badge, composez le même numéro.

Le conteneur est exclusivement réservé aux déchets résiduels et donc non-recyclables.

Pensez aux collectes sélectives pour vos déchets recyclables (organiques, PMC, cartons, verres, Recyparc, Ressourcerie).

Mode d'emploi

1. présentez le badge devant la fenêtre d'accès
 2. ouvrez manuellement le tiroir
 3. déposez vos déchets dans le tiroir : le volume du tiroir est limité à 30L. Déposez vos déchets en vrac ou conditionné dans un sac quelconque
 4. refermez le tiroir après chaque utilisation
- > Les ouvertures de tiroir sont gratuites. Les poids déposés sont comptabilisés dans votre taxe collecte des déchets.

Dans mon conteneur vert destiné aux déchets organiques...

... je peux mettre :

- > les résidus alimentaires (restes, épluchures, marcs ou filtre de café, sachets de thé, coquilles d'oeufs, ...)
- > les résidus de jardinage (plantes d'appartement, tontes de pelouse, fleurs fanées, ...), **ce qui m'évite de devoir me rendre au parc à déchets verts**
- > les autres déchets organiques (essuie-tout, papier ou carton souillé, mouchoirs, copeaux ou sciure de bois, litière biodégradable pour chat, ...)

... je trie parce que :

- > les déchets organiques peuvent être éliminés grâce à la biométhanisation (procédé permettant la production d'énergie verte)
- > grâce à mon tri quotidien, les déchets pourront être mieux valorisés

Dans mon conteneur gris destiné aux déchets tout-venant...

... je peux mettre :

- > tous les déchets qui ne sont pas biodégradables (lingettes, langes d'adultes et d'enfants, cendres, litière non-biodégradable pour chat, ...)

Les déchets volumineux et les encombrants...

... je les amène au Recyparc :

Rue Cité des Mineurs - 4051 Vaux-sous-Chèvremont
Tél.: 04 367 59 65

... je contacte la Ressourcerie du Pays de Liège :

Tél.: 04 220 20 00

Les déchets verts...

... je les amène au Recyparc :

Rue Cité des Mineurs - 4051 Vaux-sous-Chèvremont
Tél.: 04 367 59 65

... je les amène au parc à déchets verts :

Voie de l'Ardenne - 4053 Embourg
> dernier accès 15 minutes avant la fermeture